Envoyé en préfecture le 14/12/2023
Reçu en préfecture le 14/12/2023
Publié le
ID : 081-218101053-20231130-2023_083-DE

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023

Délibération n° 2023/083

OBJET : **Décision Modificative N°1** **Budget exercice 2023 -Fonctionnement et Investissement**		
Date de convocation : **23 Novembre 2023**		Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents : **25**	Votants : **33**	Date d'affichage ou notification : **07 Décembre 2023**

L'an **2023, le 30 novembre** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 25
M. AZNAR Blaise - M. MEHDI Saïd - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule - M. SERIN Christian - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu - M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - Mme FITA Claire - Mme CHAFFARD Anaïs - M. HABERMEYER Olivier Bernard - Mme LAFAGE Chantal - M. CALMETTES Patrick - M. TERRASSIE Vincent - Mme MALAURE Françoise - M. POSER Nicolas - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - Mme BUNEL Sylvie - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 8
Mme LAVIT Michelle (pouvoir BELOU Florence) - Mme KAOUANE Louisa (pouvoir LEPINAY Marie-Christine) - Mme BOUTIN Mireille (pouvoir DA COSTA Céu) - M. GRAU Jean-Michel (pouvoir OISEAU Christelle) - Mme AMALIK Hanane (pouvoir SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule) - Mme BORDES Mélanie (pouvoir BATAOUI Kamel) - M. SCUGLIA Domenico (pouvoir ORTEGA Fernand) - M. ANDRIEU René (pouvoir BACOU Julien).

Absents sans pouvoir : Néant

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Mme FITA Claire a été élue secrétaire.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023
Reçu en préfecture le 14/12/2023
Publié le
ID : 081-218101053-20231130-2023_083-DE

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget adopté le 13 Avril 2023 par délibération n°2023/038,

Considérant que des ajustements sont nécessaires afin de modifier et compléter les inscriptions budgétaires initiales,

Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- DE PROCEDER aux modifications et aux transferts de crédits ci-après :

DECISION MODIFICATIVE N°1

SECTION D'INVESTISSEMENT

Fonction	Nature	Opération ou Chapitre	Antenne	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
01	21318	041		AUTRES BATIMENTS PUBLICS	85 000,00	
01	10251	041		DONS ET LEGS EN CAPITAL		85 000,00
511	215731	682		MATERIEL ROULANT	115 000,00	
518	21318	678		OPERATIONS FONCIERES	-115 000,00	
					85 000,00	85 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonction	Nature	Chapitre	Antenne	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
01	74888	74		AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS		139 663,00
01	673			TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	139 663,00	
					139 663,00	**139 663,00**

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

Le secrétaire de séance : **Claire FITA**

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »